

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

## DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

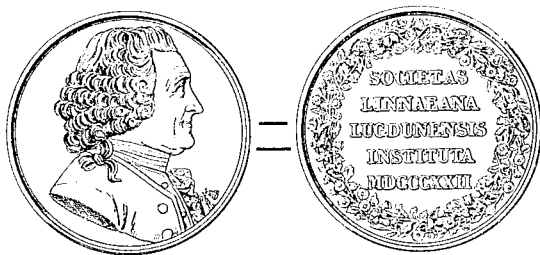
SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

---

**ANNÉE 1934**

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-DIX-HUITIÈME



τι βοτάναι σιγηλῶς τὸ ὠφελοῦν  
προΐσονται.

**LYON**

JOANNÈS DESVIGNE & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 A 42, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU

—  
1935

# PHOLIOTA ALBOCRENULATA PECK

PAR

A. POUCHET

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon en sa séance du 17 décembre 1934.

---

Parmi les nombreux champignons présentés à l'Office mycologique de la *Société Linnéenne de Lyon*<sup>1</sup>, nous avons observé, au cours de l'année 1934, plusieurs espèces rares ou peu connues, notamment : *Pluteus cinereo-fuscus* J. Lange, trouvé par M. Lacombe, à Villeurbanne près de Lyon ; *Lepiota Bucknalli* (B. et B.) Sac. = *Lepiota lilacina* Quel., récolté à Beynost (Ain), par M. Duroussay ; *Pluteus umbrosus* (Pers.) Rick., rapporté de Loire (Rhône), par M. Drevet ; *Lepidella echinocephala* (Vitt.) Gilb., provenant de la Balme (Isère), par M. Vergne ; et *Pholiota albocrenulata* Peck, récolté par M. Lacombe, aux environs de Polihonnay (Rhône).

Cette dernière espèce, assez commune dans certaines contrées de l'Amérique du Nord, n'a jamais été signalée, croyons-nous, en France, ni même en Europe.

En effet, si l'on consulte les ouvrages mycologiques modernes, — Ricken, Rea, Lange, Velenovsky, Bresadola, Konrad et Maublanc — on constate qu'aucun d'eux ne mentionne *Pholiota albocrenulata*.

Aussi, nous pensons intéresser nos collègues, en publiant la description de cette espèce, rédigée d'après deux lots, bien homogènes, provenant de la même station et récoltés à plus d'un mois d'intervalle.

## CARACTÈRES MACROSCOPIQUES.

*Chapeau* : 55-70 millimètres, comico-convexe avec un mamelon saillant qui accentue encore sa conicité ; régulier, ferme, épais sous le mamelon, non hygrophane, très visqueux, brun-châtaigne,

<sup>1</sup> Cet Office, qui est public et gratuit, fonctionne toute l'année, au siège de la Société, 33, rue Bossuet, le lundi, de 20 à 21 heures.

semé de quelques grosses écailles mécheuses, triangulaires, brun-jaunasse, assez facilement détersiles, très apprimées sauf à la marge où elles sont plus nombreuses et à bout libre. *Marge* d'abord très incurvée, sub-enroulée, demeurant arrondie ; non striée, fortement mécheuse et appendiculée.

*Cuticule* épaisse, membraneuse, résistante, élastique, subgélatineuse, séparable d'un bloc.

*Chair* épaisse sous le mamelon, ferme (coriace dans le pied), blanche partout sur le jeune, blanchâtre-jaunâtre chez l'adulte ; immuable à l'air.

*Lamelles* moyennement serrées, 3-5-7 lamellules ; simples, moyennement épaisses, adnées-uncinées, tout d'abord gris argileux très pâle, puis argileux -- (sub-violeté), puis brunes. *Arête* entièrement ponctuée d'un liséré blanc, granuleux, très marqué ; en outre, chargée de gouttelettes laiteuses.

*Pied* ferme, à base sub-ligneuse, 100 × 10-16 millimètres à base plus ou moins fusiforme-atténuée-pénétrante ; longtemps plein, puis creux ; d'abord crème ocre puis brun-fauvâtre-bistré ; très sec, entièrement hérissé d'écailles pelucheuses retroussées ; chargé, au-dessus des débris du voile, de gouttelettes laiteuses.

*Voile* crème-ocré, ocre pâle, très épais mais non membraneux ; filamenteux ; se rompant et laissant des appendiculations marginales ou des peluches sur le pied.

*Odeur* nulle. *Saveur* très amère.

#### CARACTÈRES MICROSCOPIQUES.

*Basides* 4-sporiques, 40 × 8  $\mu$  environ.

*Spores* en masse : brunes, brun-havane (ni brun-rougeâtre, ni gris-argileux), 10-11,5-(13) × 5,5-6-(6,5)  $\mu$ , fortement ventrues-fusiformes-amygdaliformes à sommet très rarement étiré, muni d'un pore non tronquant ; apicule biais ; membrane lisse.

*Cystides faciales* : nulles.

*Poils* d'arête très nombreux s'échappant de l'arête en bouquet, hyalins, banaux, vaguement clavés, 30-40 × 6-9  $\mu$ .

*Trame* filamenteuse, régulière, à hyphes de 5-12  $\mu$  de diamètre.

STATION et LOCALITÉ. -- Epiphyte ; 2-5 connés, à la base d'un *Populus canadensis*, très vivace. Pollionnay (Rhône), le 3 septembre et le 21 octobre 1934.

OBSERVATIONS. — Si l'on compare notre description avec celles des auteurs qui ont vu cette espèce, on remarque une bonne concordance, sauf en ce qui concerne la dimension des spores et les cystides faciales.

Nos spores sont un peu plus petites que celles de certains auteurs, mais l'écart est faible : nous mesurons 10-11,5-(13)  $\times$  5,5-6-(6,5)  $\mu$ , ce qui est sensiblement identique aux chiffres de Peck (10-12,5  $\times$  6-7,5) et de Harper (10-12  $\times$  6-7  $\mu$ ); Kauffman et Overholts indiquent un peu plus, respectivement, 11-14  $\times$  5,5-6,5 et 11-14  $\times$  6-8  $\mu$ .

Si l'on tient compte de l'élasticité ordinairement admise dans la dimension de la spore — laquelle est susceptible de varier au sein de la même espèce dans d'assez grandes proportions —, on admettra que la différence n'est pas suffisamment importante pour être de nature à faire suspecter notre détermination.

D'autre part, on sait que bien des espèces, normalement pourvues de basides tétraspores, présentent parfois des individus à basides bispores, dont les spores sont généralement plus grandes.

Or, en consultant l'important ouvrage de Overholts, sur les *Pholiotas*, dans lequel l'auteur figure les caractères anatomiques des espèces jusqu'alors trouvées aux Etats-Unis d'Amérique, nous avons remarqué que l'hyménium de *Pholiota albocrenulata* était représenté avec des basides à deux stérigmates. S'agit-il d'une simplification de dessin ? C'est peu probable, car tous les autres dessins d'hyménium contenus dans cette Monographie montrent nettement des basides à quatre pointes.

On peut donc supposer, sans cependant pouvoir l'affirmer — l'auteur ayant négligé de dire dans sa description si les basides de cette espèce étaient bi- ou tétraspores — que la différence de taille signalée plus haut, provient de ce que la forme française possède des basides tétraspores, tandis que certaines formes américaines, semblent être bisporiques.

En ce qui concerne les cystides faciales, nous n'en avons pas trouvé, alors que Overholts en signale. Il est d'ailleurs seul à le faire et Kauffman qui pourtant est un bon observateur, n'a pas noté ce caractère ; en effet, dans la description de *Pholiota albocrenulata*, il précise : cystides nulles.

Nous ne mettons pas en doute l'observation de Overholts, mais nous rappellerons que, récemment, plusieurs auteurs ont démontré

que les cystides, bien que relativement constantes pour une espèce ou un genre donné, peuvent très bien, dans certains cas, être plus ou moins abondantes ou manquer totalement. Aussi, nous ne considérons pas la présence ou l'absence de cet organe comme ayant une valeur absolument spécifique.

Harper, dans sa Monographie, décrit *Pholiota albocrenulata*, mais sa description coïncidant moins bien avec nos échantillons que celles de Kauffman et d'Overholts, c'est au sens de ces deux derniers auteurs que nous prenons notre espèce.

Par ailleurs, Harper suggère un rapprochement et même une synonymie entre *Pholiota albocrenulata* Peck et *Pholiota fusca* Quel. D'après la description et la planche originale de Quélet, il semble bien que *Pholiota fusca* appartienne au groupe de *Pholiota albocrenulata* ; elle en paraît cependant distincte et, au surplus, la description de Quélet étant moins détaillée que celles déjà citées de Overholts et de Kauffman, c'est sur ces deux dernières que nous nous fondons.

### Conclusions

*Pholiota albocrenulata* Peck offre un ensemble de caractères bien définis qui permettent de distinguer aisément cette espèce de toutes les autres appartenant au même genre ; nous énumérons les principaux : chapeau conico-convexe ; revêtement piléique très visqueux, élastique, séparable d'un bloc ; lamelles larmoyantes exsudant des gouttelettes laiteuses ; arête distinctement crénelée et blanche ; voile filamenteux ; chair très amère ; dimension et forme des spores ; enfin, arête hétéromorphe par de nombreux poils marginaux disposés en touffes denses et divergentes.

### BIBLIOGRAPHIE

- PECK, New-York species of *Pholiota*. (*N. Y. State Mus. Bull.* 122, 1907.)  
 HARPER, Species of *Pholiota* of the region of the great lakes (*Trans. Wisc. Acad. Sc. Arts and Let.*, 1912, vol. XVII, p. 490, pl. XXXXI et XXXXII).  
 KAUFFMAN, The Agaricaceae of Michigan, 1918, p. 301.  
 OVERHOLTS, The genus *Pholiota* in the United States (*Ann. of the Mis. Bot. Gard.* 1927, vol. XIV, pl. XIX, p. 150).  
 QUELET, in *Bull. Soc. Bot. de France*, 1876, t. III, fig. 12, p. 327.